



Formation Réfèrent en Activités Physiques et Sportives en ESMS

Balma (31)

Évaluer et construire un projet «Activité physique et bien être»
en établissement et service médico-social (ESMS)



450 € / stagiaire

Tarif repas 15€/jour (facultatif)



Présentiel : 3 et 4 juin + 15 octobre 2024

En visioconférence : 24 septembre 2024



15 personnes



Modalités de formation :

Formation de 21 heures :

- Deux journées de formation en présentiel : **12 heures** (en continu)
- **2 heures de formation en visio conférence**
- **Stage de 35 heures** en établissement ou service médico-social
- Deuxième temps de formation en présentiel **sur une journée** (7 heures)

Pré-Requis :

- Être titulaire ou en formation pour acquérir un diplôme du secteur médico-social (AES, DE ME ou DE ES)
- Être salarié d'une structure médico- sociale accueillant un public présentant des troubles du neurodéveloppement ou des troubles psychiques.
- Avoir un lieu permettant de mettre en œuvre un projet Sport Santé.



Objectifs :

- Développer des compétences d'accompagnement à la mise en oeuvre d'un projet au sein d'un réseau dans le cadre du programme fédéral "Bouger avec le Sport Adapté".
- Savoir se positionner dans son rôle de référent Activités Physiques et Sportives (APS) au sein de sa structure et identifier les acteurs internes et externes.
- Identifier des projets sécuritaires et adaptés répondants aux différents profils tout en préservant l'intégrité physique, psychique et affectives des personnes.
- Permettre la mise en place d'une évaluation pertinente et adaptée du niveau d'Activité Physique (AP) et de sédentarité et savoir utiliser l'interprétation des résultats.



Moyens pédagogiques & évaluation

- Apports théoriques et mises en situations pratiques par groupe, sur l'accompagnement d'un public en situation de handicap, et de l'analyse d'expériences vécues.
- Attestation de présence et de fin de formation.
- L'évaluation des apprentissages et compétences acquises se réalise au fur et à mesure des séquences par la mise en place de questionnaire, la production de travaux écrits, retraçant la mise en situation lors de l'alternance.



Contenus et compétences visées :

- **Bloc n°1 :**
 - Etre à jour sur les définitions / réglementations / recommandations liées au sport santé.
 - Mettre en place une évaluation pertinente et adaptée du niveau d'AP et de sédentarité et savoir l'interpréter.
 - Identifier les besoins spécifiques en fonction des profils et y associer une réponse adaptée en terme d'AP et sédentarité au quotidien.
- **Bloc n°2 :**
 - Identifier et se positionner dans un réseau sport santé.
- **Bloc n°3 :**
 - Proposer un projet en Activité physique tout en assurant la sécurité des pratiquants en préservant leur intégrité physique, psychique et affective lors de la pratique.



Inscription :

Pour vous inscrire à cette formation merci de cliquer **sur ce lien**



Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap ou personnes ayant des besoins spécifiques.

Vous pourrez le préciser dans votre inscription afin que nous puissions élaborer ensemble un élément de réponse adapté à vos besoins.

Date limite d'inscription **le 20 Mai 2024.**

Information :

Cette formation est proposée dans le cadre de la Loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France obligeant chaque ESMS à identifier un référent APS. (Décret du 17 juillet 2023)



Fédération
Française
du Sport
Adapté

OCCITANIE

Ligue Sport Adapté Occitanie - 7 rue André Citroën

31130 Balma

formation.occitanie@sportadapte.fr

07 68 29 17 84

Organisme de formation professionnelle sous le n°73.31.06061.31

Mise à jour le 10/04/2024